

Commentaires libres

Pièces à fournir

- Copie de la carte d'identité,
- Copie du résultat de la biopsie attestant du diagnostic de myofasciite à macrophages,
- Copie intégrale du carnet de vaccination (ou attestation du médecin traitant).

Ces documents sont à usage strictement interne et confidentiel - Le résultat de la biopsie nous apporte la confirmation que vous êtes atteinte d'une myofasciite à macrophages, condition pour adhérer. La copie du carnet de vaccination permet en particulier de connaître votre "parcours vaccinal" ainsi que le délai entre les vaccinations, l'apparition des symptômes et la biopsie. Ceci nous donne une vision plus précise du contexte qui entoure la survenue de la myofasciite à macrophages et peut nous permettre aussi de voir que certains vaccins posent plus de problèmes que d'autres...

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant.

Questionnaire rempli le :

Par la présente, j'accepte l'utilisation des données me concernant pour un usage strictement statistique et anonyme.

Tout autre usage devra faire l'objet d'une demande auprès de moi.

Signature :

Questionnaire à retourner à Cindy :

- par mél : cindy-e3m@laposte.net

- ou par courrier : à Florence Bériet – E3M - 77 chemin de la barre – 38260 LA CÔTE SAINT ANDRÉ